Introduction

Autor(en): **Baertschi, Bernard**

Objekttyp: **Preface**

Zeitschrift: **Studia philosophica : Schweizerische Zeitschrift für Philosophie = Revue suisse de philosophie = Rivista svizzera della filosofia = Swiss journal of philosophy**

Band (Jahr): **53 (1994)**

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Studia Philosophica 53/94

BERNARD BAERTSCHI

Introduction

Le premier pendant 16 ans, le second pendant 12, Jean-Pierre Leyvraz et Helmut Holzhey ont présidé aux destinées des *Studia philosophica* en tant que rédacteurs. Ce faisant, ils y ont laissé une profonde empreinte, redéfinissant le style de cet annuaire en orientant chacun des volumes sur un thème particulier et en l'ouvrant plus que ne le font habituellement les revues philosophiques aux préoccupations du moment, mais, bien sûr, sans aucune exclusive. C'est que le philosophe a aussi son mot à dire dans ce qu'on a maintenant coutume d'appeler « philosophie pratique », contrairement à ce qu'il a lui-même sans doute trop longtemps pensé.

En reprenant le flambeau, Emil Angehrn et moi-même aimerions d'abord les remercier pour le travail qu'ils ont accompli, puis les assurer que l'esprit qu'ils ont insufflé aux *Studia* va se perpétuer. Le thème choisi pour ce volume en est d'ailleurs une bonne illustration : « Communauté et Liberté », c'est là une opposition de concepts qui recouvre l'actuelle réflexion sur la valeur du mouvement libéral, profondément ancré nos sociétés occidentales et démocratiques depuis au moins deux siècles, au point même, selon certains, de s'y identifier. Sans doute est-ce l'ouvrage de Rawls, *Théorie de la justice*, qui a mis le feu aux poudres : écrit pour proposer une alternative viable à l'utilitarisme, il a rapidement fait l'objet de critiques de la part d'auteurs qui ne devaient rien à cette dernière tradition, mais qui, tous, voyaient dans la conception de l'individu-citoyen libéral comme personne douée de raison impartiale – donc, en un sens, « impersonnelle » –, isolé et antérieur à la communauté, un appauvrissement et une abstraction. Cela, dans une optique plutôt aristotélicienne (p. ex. MacIntyre) ou plutôt hégélienne (p. ex. Taylor), voire même métaphysique (Lévinas), demandant si l'homme est un être fondamentalement ouvert à autrui ou non et cherchant à déterminer ce qui s'ensuit au plan de sa responsabilité vis-à-vis de l'autre. Bref, ce sont les fondements éthiques de la société moderne et le statut anthropologique voire métaphysique de l'être humain qui ont été mis en question.

L'importance jouée par Rawls explique pourquoi plusieurs des articles réunis dans ce volume partent de l'examen de sa doctrine et de l'évolution qu'elle a subie sous les coups de la critique communautarienne, en traçant des clarifications nécessaires. Pour, comme on peut s'en douter, tantôt regretter qu'il ait cédé trop de terrain, tantôt penser qu'il aurait dû en abandonner un peu plus. D'autres encore, un peu à la manière de Nozick, pour souligner que, dès le départ, il avait trop concédé à l'adversaire en étendant son libéralisme au-delà de la stricte défense des droits négatifs. Mais présenter les choses uniquement ainsi serait ne voir dans le débat qu'un combat de marchands cherchant à fixer le juste prix que le libéralisme doit payer pour rendre compte de cette réalité sociale qu'est la communauté et de son poids sur les personnes individuelles. En oubliant que, au-delà ou en-deçà, se pose la question des droits de l'individu, de leur primauté et de leur universalité, même s'il ne se trouve personne parmi les communautariens actuels pour prôner une subordination telle de ces droits qu'elle pourrait légitimer le sacrifice des libertés de base d'une personne au profit de la communauté. C'est qu'est aussi en jeu la valeur d'une société pluraliste et tolérante (ou neutre) vis-à-vis des différentes cultures et conceptions de la vie bonne, valeur que personne ne paraît prêt à sacrifier à la rénovation des vertus antiques, même si, par ailleurs, on les juge suffisamment désirables pour souhaiter les réintégrer dans une conception équilibrée de la Cité et ne pas se cantonner à la défense des seules vertus qu'exige le marché.

Si, en amont, la philosophie politique s'appuie sur une métaphysique, en aval elle est une discipline pratique. Elle a donc son mot à dire dans les discussions actuelles sur le nouveau contrat social, ciment de notre société libérale, que d'aucuns réclament de leur vœux, ici comme ailleurs. Dans cette optique, on lira notamment une étude de l'histoire des pactes sociaux rédigés dans notre pays et des rapports qu'ils ont impliqués entre communauté et individu, étude dont, d'ailleurs, les conclusions ont une portée bien plus générale.

Pour clore ce volume, et cela aussi s'inscrit dans la tradition, nous publions la conférence prononcée le 5 juin 1993, lors de la 26ème Assemblée générale de la SSP, par Richard Glauser, professeur à l'Université de Neuchâtel.